

LES PROCHAINS ENTRETIENS TRUDEAU-FORD—DEMANDE
D'EXPOSÉ DES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR ET DE RAPPORT À
LA CHAMBRE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): J'ai à poser au premier ministre une question relative à sa rencontre de demain avec le président Ford. J'aimerais savoir s'il peut nous dire les questions qu'il va aborder et examiner avec le président, dans le peu de temps dont il dispose. Je pense à la sécurité des approvisionnements d'énergie et au pacte de l'automobile. Un ordre du jour a-t-il été fixé pour cette entrevue qui, dans les circonstances, revêt une importance cruciale pour la vie économique des deux pays?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Woolliams: Je me demande si le premier ministre voudra nous dire quelles seront les questions abordées. S'il est dans l'impossibilité de nous le préciser maintenant, va-t-il nous présenter un rapport complet à son retour de Washington?

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur.

M. Woolliams: Alors je lui pose la question suivante: cette rencontre est-elle si confidentielle que le premier ministre soit incapable d'annoncer à la nation canadienne et à la Chambre les sujets abordés, ou de rendre compte des entretiens à son retour au Canada? S'agit-il d'une réunion secrète?

M. Trudeau: En ce qui nous concerne, il s'agit d'une rencontre de caractère privé. Mais les politiques dont il y sera question intéressent les Canadiens et la Chambre des communes, et je serai disposé à répondre aux questions ou à faire une déclaration.

M. Woolliams: Vous aviez dit non.

M. Trudeau: Vous aviez parlé de Washington, non d'Ottawa.

LES PROCHAINS ENTRETIENS TRUDEAU-FORD—DEMANDE
D'EXHORTATIONS CANADO-AMÉRICAINES AUPRÈS DES
AUTORITÉS SOVIÉTIQUES EN FAVEUR DE VALENTYN MOROZ

M. Don Mazankowski (Vegreville): Ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné l'appel lancé dernièrement par l'épouse de Valentyn Moroz à tous les gens bons et compatissants, dont le premier ministre et le président Ford, le premier ministre a-t-il pris connaissance de la lettre en question? En outre, va-t-il profiter de sa visite, demain, pour demander au président de se joindre à lui pour exhorter les autorités soviétiques à traiter plus humainement M. Moroz, et surtout à laisser sortir M. Moroz de l'hôpital immédiatement à cause de la détérioration de son état de santé?

● (1500)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, je suis au courant de la lettre dont parle le député. Quant à savoir si cette question sera soulevée, je ne puis que répéter la réponse que j'ai donnée à une question antérieure: nous avons beaucoup de sujets à aborder et je ne puis garantir qu'ils le seront tous.

M. Mazankowski: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le 10 décembre a été désigné comme Journée internationale des droits de l'homme, le premier ministre ne pense-t-il pas qu'il conviendrait de

Questions orales

réitérer ses efforts en faveur de M. Moroz? Ne considère-t-il pas le témoignage de M^{me} Moroz comme une preuve évidente que la santé de M. Moroz se détériore et qu'il est en danger de mort, à moins que des soins médicaux ne lui soient donnés immédiatement?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, d'après mes renseignements, M. Moroz est hospitalisé et reçoit des soins nécessaires. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures tient cette information de l'ambassadeur de Russie auquel il a parlé de cette question il y a une ou deux semaines.

M. Mazankowski: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur, pour éclaircir un point. Le premier ministre pourrait-il nous indiquer si M. Moroz est hospitalisé à l'intérieur de la prison ou à l'extérieur?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous savons qu'il se trouve dans un hôpital, mais nous ignorons si c'est à l'intérieur ou à l'extérieur de la prison. Je pense que les Russes ont, comme nous-mêmes, des hôpitaux dans les prisons et à l'extérieur.

* * *

L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

LA POSSIBILITÉ D'UNE ÉCHAPATOIRE DANS LES
DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRISES DE CONTRÔLE—LE
POINT DE VUE DU GOUVERNEMENT

M. Bob Kaplan (York Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre sait-il que la Bevis Corporation Limited, société d'appartenance britannique, a déclaré qu'elle avait découvert dans la loi sur l'examen de l'investissement étranger une échappatoire lui permettant d'éviter l'approbation des prises de contrôle? S'il le sait, envisage-t-il de prendre des mesures pour y remédier?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai lu ce que disait le *Globe and Mail* à ce sujet. La délégation des droits de vote par des non-Canadiens, si elle ne s'accompagne pas du transfert correspondant de la participation à la propriété de l'entreprise, ne suffit pas en soi à modifier le contrôle final de la société. C'est, de toute évidence, le cas lorsque ces droits de vote doivent revenir à des non-Canadiens à une date ultérieure.

* * *

LA SANTÉ

LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME CHEZ
LES INDIGÈNES—LES PROJETS DE MODIFICATION ENVISAGÉS
PAR LE GOUVERNEMENT

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné les recommandations formulées au sujet des problèmes d'alcoolisme dans le Nord par une série de groupes de travail qui se sont réunis dans l'Ouest de l'Arctique il y a quelques mois, sous les auspices du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et de la Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest, le ministre prévoit-il lancer dans un avenir proche des programmes destinés à augmenter les fonds disponibles pour la propagande anti-alcoolique dans les Territoires du Nord-Ouest et organiser des centres